

ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11
Par la poste. 15
En N°. 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES

20 centimes par ligne.

On s'abonne

au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

ALLEMAGNE.

S'il faut en croire la correspondance de Berlin de la Gazette d'Augsbourg, M. Dunin, archevêque de Posen, dont la peine de six mois de prison avait été commuée en un séjour forcé à Berlin, où il était sur la surveillance de la police, serait monté secrètement en voiture le 3 au matin, et aurait quitté la ville pour se rendre à Posen.

Le Journal de Francfort donne la même nouvelle. On écrit de Vienne à la Gazette de Leipsick, en date du 29 novembre :

Les négociations qui ont eu lieu relativement à don Carlos entre l'envoyé de France et le baron d'Ottensfels, en l'absence du prince de Metternich, ont été terminées promptement et d'une manière satisfaisante. Don Carlos ne restera pas en France, comme on le croyait d'abord, mais il se rendra en Autriche, et fixera probablement sa résidence à Salzbourg.

On écrit de Berlin, le 4 octobre : Tout le monde s'occupe ici du départ de l'archevêque de Posen. Mgr avait fait chercher des billets pour se rendre par le chemin de fer à Potsdam, où avait lieu une fête musicale, et comme il y avait déjà fait une excursion on n'y faisait pas attention. Comme il n'était pas revenu le lendemain matin l'autorité fut instruite de son absence. Il se faisait que ce n'était pas lui mais son chapelain qui s'était rendu à Potsdam. Mgr Dunin s'était rendu dans son diocèse avec un seigneur de ses amis qui était venu recevoir les revenus de ses biens. C'est du moins ce qu'il a écrit lui-même au roi, dans une lettre qui a été remise hier à S. M.

On lit dans une lettre de Berlin : Les querelles religieuses se développent aussi en Pologne. L'évêque d'Augustowa a défendu, par lettre pastorale, toute bénédiction de mariages mixtes, entre catholiques et religieux grecs.

Le prélat dit, dans sa lettre pastorale à cet égard « que l'empereur ayant ordonné d'élever les enfans issus de tels mariages, dans la religion grecque, tandis que les divines lois de l'église catholique prescrivent le contraire, les promesses que pourraient donner les parens, conformément aux prescriptions de l'église n'auraient aucune valeur légale, et attireraient probablement à ces personnes des désagréments avec l'autorité temporelle. »

Animé par le désir de remplir entièrement les devoirs de l'épiscopat et d'éviter aussi tout conflit entre l'autorité ecclésiastique et le gouvernement, l'évêque a cru nécessaire de prononcer une défense absolue de tout mariage de ce genre.

L'empereur Nicolas n'est pas de l'avis de l'évêque ; il s'est vivement irrité de ce qu'il nomme une extrême audace de ce prélat. Celui-ci vient d'être suspendu par le gouvernement, dans l'exercice de ses fonctions et privé de son traitement. Mais, quant à ce qu'il s'agit de ce dernier, les dons des fidèles indemnissent suffisamment sa grandeur.

On écrit de Rome, 10 octobre : Le comte d'Oultremont, depuis longtemps ambassadeur belge près le saint-siège, arrivera bientôt ici où l'on a préparé pour lui le premier étage du palais Chigi. Il montrera ici un luxe conforme à sa position.

On écrit de Galatz, 25 septembre : On remarque une activité toujours croissante dans les ports russes de la mer Noire. Ceux de Sébastopol et Odessa sont encombrés de bâtimens de guerre et de transport. On les équipe avec promptitude, et l'on croit que l'escadre se trouvera dans peu en état d'aller sous voiles. Les mesures que l'on prend dans les localités des côtes ne paraissent pas être prises pour les circonstances actuelles, mais indiquent une concentration de troupes nombreuses. On élève dans plusieurs villes de nouvelles casernes en bois, et il y a peu de jours qu'on a acheté à Ackerman un grand bâtiment où l'on pourra loger plusieurs régimens. On ne connaît ni le but de ces préparatifs, ni les plans à l'exécution desquels ils doivent servir. (Gaz. d'Augsb.)

ANGLETERRE. — Londres, 10 octobre.

Le prince héréditaire et le prince Albert de Saxe-Cobourg

Feuilleton.

SCENE MARITIME.

Un ciel pur et sans nuages embrassait l'immensité de l'horizon ; le soleil versait des torrents de feu sur le pont de la frégate l'Etoile ; un calme des Tropiques, lourd et suffoquant, avait comme frappé d'inertie tous ceux qui la montaient ; quelques matelots, étendus sur des cordages, goûtaient les douceurs du sommeil ; un silence profond régnait à bord ; il semblait que la mort planât sur cette machine flottante.

Un homme à la taille courte et ramassée, aux formes athlétiques, était appuyé sur un bastingage, et aspirait d'énormes bouffées de tabac par le tube d'une pipe d'une capacité prodigieuse ; ses traits hâlés et brûlés par les feux de l'équateur, quelques rares cheveux qui commençaient à grisonner et un front large sillonné par les rides, accusaient une cinquantaine d'années ; une mine haute et fière, une balafre sur la joue gauche, ainsi qu'un ruban rouge attaché à la boutonnière de son frac bleu, attestaient qu'il avait vu des jours moins tranquilles, mais plus glorieux.

Il regardait avec le flegme des personnes habituées à ces sortes de spectacles la surface dont l'Océan bleu et uni comme une glace, les milliers de poissons qui se joutaient autour du vaisseau, sur une mer étincelante, et étaient conglomérés à ses yeux les mille couleurs rouges, avorées et nacrées, sous la réverbération des rayons lumineux. Ses yeux suivaient par intervalles les replis tortueux et fantastiques de la fumée qui sortait de sa bouche en serpentant ; il était plongé dans cette apathie qui tient lieu de bonheur aux habitans de la zone torride.

Il y avait plus d'une heure qu'il savourait cette insouciance béatitudinale, lorsque quelques-uns des dormeurs s'éveillaient, se frottaient les yeux en baillant, se trouvaient debout, et étendirent leurs membres engourdis.

— Tiens !... dit l'un d'eux, quel est donc le philosophe qui regarde ainsi le ciel appuyé sur le bastingage de babord ?

— Chut !... lui répondit un autre, c'est maître Lajoie.

— Oh !

Et un air de vénération s'imprima sur toutes ces figures de bronze. — Voilà un dur à cuire, celui-là... ça ne craint ni l'eau ni le feu... Il a assisté à vingt naufrages, reçu cent bordées dans la carène.

sont arrivés hier à Londres, venant d'Anvers à bord du bateau à vapeur de la Compagnie. Ils sont accompagnés d'une suite peu nombreuse, et ont amené avec eux trois voitures. L. A. ont débarqué à la tour de Londres, et sont partis immédiatement avec leur suite pour Windsor, dans deux voitures de S. M. qui les attendaient depuis le matin de bonne heure.

— Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que M. Jaudon a enfin, par l'intermédiaire de MM. Baring, pris des engagements avec les principaux banquiers et marchands pour tous les effets émis par la banque des Etats-Unis, et que les époques de paiement sont fixées au mois d'avril 1841 et au mois d'avril 1842.

— Le capitaine Sturgis a fait à bord du cutter Hamilton une expérience curieuse d'appareils destinés à soulever les vaisseaux à l'aide de sacs cylindriques placés sous ces bâtimens après avoir été gonflés avec de l'air atmosphérique. Les sacs employés étaient très gros. Ils pouvaient contenir 2500 pieds cubes d'air. On commença d'abord par les placer, avec des cordes sous le navire et à l'aide de 2 pompes foulantes, on chassa l'air dans les tubes pratiqués dans ces espèces d'ouïes. Les sacs préparés sous la direction de M. Kaen, l'inventeur, sont en caoutchouc. Le cutter a été élevé au-dessus de l'eau par ce moyen, mais comme l'appareil était destiné pour de plus gros bâtimens, une partie s'est élevée au-dessus de l'eau. On comprend toute l'utilité de ces appareils. Désormais les bâtimens, tirant beaucoup mieux pourront sans alléger leur charge entrer dans des ports peu profonds, comme la Nouvelle-Orléans, Mobile ; on pourra également se servir de cet appareil pour relever des navires échoués dans plusieurs brassées d'eau. (Boston Mercantile J.)

FRANCE. — Paris, le 12 OCTOBRE.

M. le comte de Cercey, envoyé extraordinaire de S. M. le roi des Français auprès du shah de Perse, a quitté Paris hier pour se rendre à son poste. Il doit s'embarquer à Marseille sur un bâtiment de l'état, mis à sa disposition par le gouvernement.

— Le roi, la reine, les princes et princesses de la famille royale sont arrivés cette nuit au palais de Saint-Cloud.

— Une dépêche télégraphique annonce que le bâtiment à vapeur le Lavoisier, capitaine Foucher d'Aubigny, capitaine de corvette, est parti de Marseille le 10 octobre. Ce bâtiment se rend dans le Levant. C'est à bord du Lavoisier que M. le comte de Pontois a dû prendre passage pour se rendre à son poste.

— Les correspondans des journaux de Marseille ont profité du départ du bateau à vapeur le Ramier pour leur envoyer des nouvelles en date de Constantinople, le 24 octobre. Voici ce qu'on lit dans le Sud du 8 : L'influence de Reschid pacha commença à se faire sentir. Des mutations importantes dans les fonctionnaires s'opèrent dans sa direction. Nourri effendi, ministre des affaires étrangères, est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Paris. Tal'at effendi, actuellement à Paris, passe à Londres en la même qualité ; Rifat bey, ambassadeur à Vienne, est nommé ministre des affaires étrangères ; Nourri effendi, créature et parent de Reschid pacha, est envoyé à Berlin ; Hafiz pacha, le général malheureux de Nezib, et Akef pacha, nommés à des pachaliks. Mustapha Kiani-Bey est nommé gouverneur de Brone.

L'Angleterre s'efforçait d'amener la France à une démonstration contre l'Egypte, mais la France persiste à s'y refuser.

La Gazette du Midi publie, de son côté, une lettre de Constantinople du 24 septembre, contenant une nouvelle que nous donnons ici telle que nous l'avons trouvée dans cette correspondance, qui est en général contraire à Méhémet Ali : « La Russie a proposé au gouvernement turc de l'assister de 25,000 hommes de troupes qu'elle tient à sa disposition dans le cas où Ibrahim-pacha tenterait d'avancer vers Constantinople. La Porte a fait part aux autres grandes puissances de cette démonstration. »

— Le cabinet de Berlin est tout disposé à s'unir à la politique de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche pour hâter, d'une manière pacifique, et conformément aux bases appuyées par la France, la solution des difficultés de la question d'Orient. Ces bases, comme on sait, reposent sur la concession de l'hérédité de l'Egypte et de la Syrie qui serait faite à Méhémet-Ali et sur

l'investiture à vie du gouvernement de l'île de Candie. L'accord des quatre puissances ne laisse plus de doute sur l'arrangement prochain que la politique de la France aura tant contribué à amener.

— M. D. Tocqueville a terminé son rapport sur la proposition de M. de Tracy, relative à l'abolition de l'esclavage. Voici les conclusions de la commission :

« 1° Dans la session de 1841, il sera proposé un projet de loi qui fixera l'époque de l'abolition générale et simultanée de l'esclavage dans les colonies françaises ;

« 2° Ce projet de loi déterminera quelles seront les indemnités qui seront dues en conséquence de cette mesure, et en assurera le remboursement à l'Etat, au moyen d'un prélèvement sur le salaire des nouveaux affranchis ;

« 3° Le même projet posera les bases d'un règlement destiné à assurer le travail, à éclairer et à moraliser les affranchis, et à les préparer aux habitudes du travail libre. »

— Le pourvoi de Peytel a été rejeté aujourd'hui par la cour de cassation.

— On assure qu'un des membres de la famille du Sr. Peytel est parti hier soir pour Fontainebleau afin de solliciter auprès du roi une commutation de peine.

NOUVELLES D'ORIENT.

Nous trouvons dans la Gazette d'Augsbourg une lettre d'Alexandrie, 16 septembre, qui contient des nouvelles d'une très-haute importance. La voici :

« Nous nous approchons de plus en plus de la grande crise politique.

« Méhémet-Ali mine l'empire turc tout entier, et ses intrigues se répandent partout ; partout l'on prêche le fanatisme ; le danger, dit-on, devient plus pressant que jamais ; il n'a été ; les puissances chrétiennes voudraient se répandre dans l'Orient, se mettre en possession du pays et anéantir l'islamisme ; tout doit se ranger autour du seul homme de l'Orient qui puisse le défendre contre le dehors.

Je vous ai mandé cela il y a onze mois ; je vous ai dit, dans le mois de novembre dernier, que l'on profiterait du ramadan pour exciter le fanatisme et que des événemens importants se prépareraient. Mais, j'étais sûr que personne n'y ferait attention, parceque personne ne connaissait le véritable état des choses en Orient.

« Vous ne sauriez vous faire une idée de l'activité que déploie Méhémet-Ali ; il s'attache à tout pour arriver à son but, et son habileté fait que tout se range de son côté.

« Avant-hier un courrier expédié par Kosrew-Pacha et Halil-Pacha, avec des dépêches pour le vice-roi, est arrivé ici. Ces deux ministres sollicitent de lui, dans les expressions les plus polies, la restitution de la flotte ; ils le nomment le sauveur, le serviteur le plus fidèle de l'empire ottoman ; ils lui disent qu'il tient en ses mains le sort de cet empire et qu'avec le patriotisme qu'on lui connaît on espère qu'il ne consentira pas à la précipiter dans l'abîme ; chose qui deviendrait inévitable si la dernière force de l'état (la flotte) ne revenait dans le port de Constantinople.

« Mais le vieux renard ne se laisse pas prendre au piège, il connaît la fable du corbeau et rit de tout ces lieux communs qui pourraient bien imposer à un autre, mais non à lui.

« Le même courrier, dit-on, lui a apporté des lettres du jeune sultan et de la sultane Valide, lettres qui lui ont été remises dans le plus grand secret, et qui servent de réponses à celles que Méhémet-Ali leur avait adressées précédemment.

« Je puis vous assurer que ces dernières lui promettent que non seulement tout l'empire sera pour lui, mais aussi que s'il donne à son fils l'ordre de marcher sur Constantinople, tout se rangera sous sa bannière. »

« Cette démarche si étrange est néanmoins facile à expliquer : la sultane-mère poussée par l'ambition, et qui, à l'avènement de son fils mineur au trône, avait espéré diriger tout à sa guise et pouvoir se livrer à ses passions, voit subitement ses espérances déçues ; un vieux ministre hargneux veut s'opposer à ses desseins, menace de la reléguer dans l'intérieur du harem, et cette

gué un coup de poing sur les écoutilles, et m'a effalé contre un baril de goudron.

— C'est que tu l'avais sans doute embêté ?... Il est bon, mais sévère... oh ! sévère en diable ; faut pas loucher avec lui ;... hier, il a couru une bordée sur le maître Cœq, et a failli lui engloûtir le fard dans sa chaudière, parce qu'il avait jeté le grappin sur les meilleurs morceaux pour lui et ses marmitons... Et pourtant il n'a pas prévenu le commandant.

— Ah !... c'est bien le père du matelot.

Puis ils chuchotèrent tout bas, entre eux, en tournant souvent les yeux du côté du maître d'équipage, qui était toujours dans son même état d'absorption. Bientôt un jeune mousse, à la figure espiègle et enjouée se détacha du groupe, avança sur la pointe des pieds, jusqu'auprès de maître Lajoie, et ôtant son bonnet : Maître !... dit-il, avec une petite voix flûtée, maître !

Lajoie n'entendit pas ou feignit de ne pas entendre.

L'enfant tourna derrière lui deux ou trois fois, fit quelques mines comiques et répéta : Maître !...

Même silence...

Enfin, il se détermina à le frirer par l'habit. Lajoie se retourna brusquement à cette interruption, et jetant sur le mousse un regard sévère :

— Que me veux-tu, caïman, lui dit-il, d'un ton de voix énergique ?... Porte cela à la cambuse, en allant débarbouiller ta sale figure, vilain marsouin !

Et il lui lança un coup de pied qui reçut le postérieur de l'enfant, doublé, à cet effet, avec un vieux pantalon replié plusieurs fois sur lui-même, accoutumé qu'il était à ces carresses significatives.

— Mais... mais... dit le mousse, en faisant une grimace piteuse et en tortillant son bonnet crasseux, dans ses mains plus crasseuses encore, ce sont eux.

Et il désigna le groupe de matelots dont nous avons parlé.

— Que veulent-ils, eux ?...

— Que vous veniez, maître.

La figure du maître d'équipage s'éclaircit, et il s'avança gravement vers le groupe indiqué.

— Eh bien !... mes garçons, dit-il, qu'est-ce qu'il y a ?

— Excusez, maître, dit le moins timoré, je désirerais... nous désirerions... mais excusez-nous...

— Mais parle donc, b... d'imbécille, tu tournes comme une mouette au milieu d'une raffale.

— C'est que je n'oserais... et puis... et puis ça vous dérangerait peut-être...

— Voyez si on ne dirait pas un requin amarré à un crochet ?... Non, cela ne me gênera pas, voyons !

— C'est que vous savez de si belles histoires !... et puis le temps est calme, nous n'avons rien à faire.

— Ah ! j'entends, vous voulez que je vous conte quelque chose, n'est-ce pas ?

— Oui, maître, vous êtes si bon pour le matelot.

— Eh bien !... mes enfans, nous allons vous satisfaire. Mais je vous ai déjà débité toutes mes campagnes... Qu'est-ce que je vais vous dire ?

— Ce qui vous fera plaisir... Si vous voulez pourtant nous raconter l'affaire à laquelle vous avez gagné votre croix d'honneur, ça doit être bien beau, ça... Vous n'avez pas encore touché cette corde-là.

Chacun à quelque douce faiblesse, dans notre malheureuse humanité, quelque péché privilégié qui échappe à la censure intime, et celui de maître Lajoie était de raconter ses exploits ; aussi était-il le narrateur obligé de l'équipage, qui l'adorait, quoiqu'il fut le plus sévère observateur de la discipline de bord ; mais c'est que les punitions qu'il infligeait étaient toujours justes et ne dépassaient jamais les bornes de la culpabilité. Il se consolait de ne pas avoir l'épaulette par la possession du cœur des matelots, dont il amusait souvent les loisirs par quelques épisodes de sa vie maritime.

En un instant les dormeurs furent éveillés par leurs camarades, et les coups de pied et les coups de poing se mirent de la partie avec tant d'énergie, que matelots et mousses furent bientôt debout, le cou tendu, la bouche béante, et en froissant leurs mains calleuses, qui rendaient un son rauque ; ils s'assirent sur le tillac, et formèrent un cercle étroit et compact autour du maître d'équipage.

Celui-ci prit dans sa boîte une énorme chique qu'il mit dans sa bouche, passa sa large main sur son front, qui se rembrunit et se chargea de tous les maux de la guerre navale, l'abordage, les tempêtes, les naufrages, les pontons anglais, et après avoir recueilli ses souvenirs, il commença en ces termes :

J'avais alors quinze ans ; j'étais mousse à bord du Vengeur (1), commandé par le capitaine Lucas, qui était petit, tout petit, mais, morbleu ! roide comme un ancre ; dans cette enveloppe mesquin e gisait l'âme d'un héros.

La flotte anglaise sous les ordres de Nelson d'une part, et les forces combinées de la France et de l'Espagne obéissant à l'amiral de Villeneuve de l'autre, étaient à la hauteur du cap Trafalgar, et se canonnaient vivement ; les coups se multipliaient sans interruption, et bientôt la fusillade entra en danse ; c'était une fumée à ne pas se voir à quatre pas, et un bruit assour-

(1) C'était le deuxième vaisseau de ce nom.

femme ne pense plus qu'à abattre son ennemi et à s'emparer de la toute-puissance.

« Nul autre que Mehémet-Ali ne peut balancer l'influence et l'autorité de Kosrew. Ainsi c'est à lui que la sultane s'adresse, et elle lui promet de lui accorder tout ce qu'il peut désirer, en lui donnant l'assurance que son fils, fatigué autant qu'elle de Kosrew, les secondera.

« A la réception de ces nouvelles, Mehémet-Ali a expédié à l'instant à Ibrahim-Pacha l'ordre d'avancer jusqu'à Scutari, c'est-à-dire jusqu'à Constantinople.

« Dans la Natolie, les désordres ont atteint le plus haut degré, les troupes sont en pleine révolte : ce qui ne se disperse pas, s'enfuit vers l'armée égyptienne; la plupart des pachas qui commandent dans ces contrées ont exprimé le désir de mettre Ibrahim en possession du pays, en un mot, la dislocation totale de l'empire des Osmanlis est inévitable.

« La marche d'Ibrahim accélérera nécessairement, et comme il repand des proclamations en faveur de l'islamisme et qu'il dit que toute l'Europe s'est ligüée pour le détruire, il n'y a point de doute que les populations ne se déclarent pour lui.

« Que fera la Russie? se demande-t-on de toutes parts. Il faut, bon gré mal gré, qu'elle intervienne; mais s'il lui survient une défaite?..

Hier une corvette anglaise est arrivée ici. On n'entend pas parler de l'escadre, mais celle de France vient d'opérer un débarquement près de Troie; on a bâti à terre des cabanes, on a élevé des tentes, et établi un bazar; enfin on paraît vouloir s'y fixer.

« S'il pleut, on bâtera des maisons, on les peuplera, et l'on ira peut-être même jusqu'à former une colonie française, qui, dans les commencements ne consistera qu'en marchands d'eau-de-vie et de fromage et qui finira par être protégée par un consul. On verra le résultat. »

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Une correspondance particulière du *Journal de Toulouse*, du 9, contient les nouvelles suivantes de la Catalogne :

Le général Valdés a réuni à Olot 7.000 fantassins et 500 chevaux, ainsi que 12 pièces d'artillerie, pour en finir avec le comte d'Espagne, qui est toujours à Berga.

Nous trouvons ce soir dans le journal ministériel la dépêche ministérielle suivante :

« Bayonne, 10 octobre.

L'ambassadeur de France à M. le ministre des affaires étrangères.

« Madrid, 7 octobre.

« La question des fueros vient d'être décidée à l'unanimité par les cortès dans les termes suivants :

« Art. 1er. Sont confirmés les fueros des provinces basques et de la Navarre.

« Art. 2. Le gouvernement, aussitôt qu'il le pourra, présentera aux cortès, après avoir entendu les provinces basques et la Navarre, un projet relatif à la modification des fueros, en conciliant l'intérêt de ces provinces avec celui de la nation et avec la constitution de la monarchie. Le gouvernement est autorisé à résoudre provisoirement les difficultés qui pourraient s'élever, à la charge d'en rendre compte aux cortès. »

On écrit de Madrid, 5 octobre.

M^{me}. de Rumigny a été reçue par la reine en audience particulière.

On a reçu au ministère de la guerre des dépêches confidentielles du duc de la Victoire; nous croyons pouvoir assurer qu'elles portent en substance, 1^o qu'il ne faudra au général en chef que le mois d'octobre pour en finir avec Cabrera dans l'Aragon; 2^o que le 1^{er} novembre il passera en Catalogne pour y soumettre les rebelles; 3^o et que probablement à la fin de décembre, après avoir complété sa tâche, il rentrera à Madrid.

(La lettre dont l'extrait précède donne quelques détails sur la séance du 4 où l'on s'est occupé des fueros. Ces détails deviennent sans intérêt, par suite de la dépêche télégraphique annonçant l'adoption du projet.)

Le général Espartero est arrivé le 5 à Saragosse à la tête de 26.000 hommes de toutes armes; l'enthousiasme des habitants de Saragosse était au comble; le canon, les cloches et les pétards saluaient tour à tour le général. Un corps de 3500 gardes nationaux formaient la haie.

Le général s'est arrêté à plusieurs reprises pour saluer les dames, qui jetaient sur son passage des fleurs et des vers.

La tenue des troupes est très-belle; mais ce qu'il y a surtout d'admirable, c'est une nombreuse artillerie de montagne transportée à dos de mulets.

Le général a déclaré qu'il ne ferait aucune transaction avec Cabrera, et il se flatte, s'il est aidé par les cortès, d'en finir dans peu de mois. Déjà une partie de l'armée s'est dirigée vers le Bas-Aragon.

Saragosse a la plus grande confiance dans le chef militaire que les libéraux de toutes les opinions regardent comme l'étoile tutélaire de l'Espagne.

Don Sébastien, venant de Bourges et allant à Naples, est arrivé le 8 octobre à Pont-de-Beauvoisin. L'autorité sarde n'a pas cru devoir lui permettre d'entrer sur le territoire de la Savoie avant d'en avoir référé au gouverneur de Chambéry. Une ordonnance a été envoyée à ce fonctionnaire, et don Sébastien a dû attendre la réponse dans une auberge de la frontière sarde.

On écrit de Madrid, le 12 octobre :

Cabrera concentre toutes ses forces dans la Sierra de Cantavieja. Il a ordonné que l'on apportât des rations de tous les points vers Camarillas, où s'est dirigé le colonel Polo avec plus de 10.000 bêtes de bétail (moutons) et plus de 600 bœufs et vaches enlevés dans l'Alcarria et les environs de Molina.

Les prisons de Morella, Cantavieja et Aliaga regorgent d'individus qui sont les pères des jeunes conscrits réfractaires. Ainsi Cabrera a de nombreux ennemis dans les lieux mêmes où s'étend sa domination.

Nous avons annoncé la nomination de M. Calatrava à la présidence de la chambre des députés; il a obtenu 71 voix sur 111 votans. Ont été nommés vice-présidens : MM. Zumalacarré, Laborda, Lopez, Cortina; et secrétaires : MM. C. Ballero, Roda, Moya, Felin.

Une dépêche télégraphique datée de Madrid, le 7, a fait connaître les termes dans lesquels le projet de loi sur les fueros avait été voté à l'unanimité. Nous avons aujourd'hui le compte-rendu des séances du 4 et du 5, et nous y voyons que les projets et les amendemens se succédaient avec une abondance telle qu'il serait difficile de suivre ce débat, qui, du reste, n'a donné gain de cause à personne, puisque le projet adopté n'est celui de la majorité, ni celui de la minorité de la commission, ni même celui qu'une fraction importante de la chambre avait déposé le 4, qu'elle a modifié le lendemain, et qui l'a été de nouveau avant l'adoption.

On écrit de Bayonne, 9 octobre :

Par suite des ordres que le duc de la Victoire a laissés avant son départ pour l'Aragon, Iturbe, ancien brigadier carliste, parcourt les provinces. Il remplace les municipalités suspectes par des autorités dont le dévouement à la reine Christine est connu. Une mesure moins politique, qui paraît devoir exciter un certain mécontentement, est l'interdiction lancée par Espartero, contre les prêtres ordonnés par l'évêque de Léon. Les autorités supérieures ecclésiastiques des diocèses de Pampelune et de Calahorra ont reçu l'ordre d'interdire les membres du clergé nommés par l'évêque de Léon.

HOLLANDE.

On écrit de La Haye, le 11 octobre :

Au dîner donné hier à la cour se trouvait pour la première fois S. Exc. le ministre de Belgique à la cour des Pays-Bas.

Tous les membres du conseil d'état sont convoqués pour lundi en séance extraordinaire, même ceux qui se trouvent à Anvers ou ailleurs chargés d'une mission temporaire. On pense qu'il s'agit de la délibération sur les modifications à faire à la loi fondamentale et sur quelques mesures financières à prendre.

(Handelsblad.)

BELGIQUE. — Bruxelles, le 15 octobre.

Hier, le roi a assisté au service divin dans la chapelle du palais.

S. M. a reçu M. le comte Sérurier, ministre de France, et accordé ensuite de nombreuses audiences.

M. le baron Van Zuylen Van Nyevel, attaché à la légation belge à La Haye, est arrivé jeudi à Bruxelles, chargé de dépêches pour le gouvernement. On assure qu'au nombre de ces dépêches se trouvait une lettre autographe de S. M. le roi des Pays-Bas, à S. M. le roi des Belges. Les règles diplomatiques veulent, à ce qu'il paraît, qu'il en soit ainsi à l'ouverture des relations amicales entre les cours.

On se rappelle que feu le duc de Kent, père de S. M. la reine d'Angleterre, a long-temps habité Bruxelles, où il a laissé comme ailleurs, des dettes assez considérables. Sa fille s'étant décidée à couvrir ces obligations, un maréchal-ferrant de cette ville, créancier pour 15.000 fr., et aujourd'hui réduit à la condition de simple forgeron dans une de nos principales messageries, vient inopinément de recevoir cette somme sur laquelle il ne comptait plus.

Bruxelles, le 15 octobre. — Société des Fonds Publics. (2 heures). — Avant la réunion, la cote de Paris n'étant pas connue, il y avait beaucoup d'ardeur, le cours de l'actif espagnol était en hausse, on a fait 28 1/4; mais le cours de Paris arrivé, la baisse a été rapide, on peut citer 27 1/2. Il y a eu beaucoup de transactions. Point de cours d'Anvers à cause du brouillard.

Amsterdam, 12 octobre. (5 heures.)

Notre bourse était calme aujourd'hui avec une légère amélioration dans

les fonds nationaux et une nouvelle reprise dans les Ardoins. D. 114. 24/2 p. c. 52 1/2; 5 p. c. 101 5/8; Société de Commerce 175 3/8; Ardoins 27 5/8.

LIÈGE, LE 14 OCTOBRE.

VACCINATIONS GRATUITES. — Médailles.

Par arrêté royal du 10 octobre courant, la médaille de la vaccine est décernée savoir :

DANS LA PROVINCE DE LIÈGE.

Aux sieurs :
Simon (H.), docteur en chirurgie à Liège;
Chapuis (G.-J.), chirurgien à Verviers;
Krans (G.-P.), docteur en médecine à Vaux-Borset;
Denis (J.-J.), docteur en médecine à Soumagne;
Otto (N.), chirurgien à Atrin-Clavier;
Delsupexhe (J.-M.), chirurgien à Dalhem.

DANS LA PROVINCE DE LIMBOURG.

Aux sieurs :
Goossens (P.), médecin à Brée;
Schorpion (L.), chirurgien à Bilsen;
Vranken (P.-J.), chirurgien à Diepenbeek;
Dirix (E.), médecin à Bilsen;
Bamps (A.), docteur en médecine à Beeringen;
Grisar (B.), docteur en médecine à Lummen;
Grisar (M.-B.), médecin à Hasselt;
Bamps (E.-J.), chirurgien à Hasselt;
De Bruyn (J.-J.), docteur en médecine à St.-Trond;
Bellefroid (G.), docteur en médecine à Wellen;
Van Oye (P.), chirurgien à Helden.

Le bateau à vapeur le *John Cockerill* a fait le 2 du courant son voyage d'essai, de Cologne à Coblenz; ce steamer a réalisé toutes les espérances qu'avaient fait concevoir sa bonne construction et la précision de ses machines, sorties des ateliers de Sarin. Il a fait le trajet de Cologne à Coblenz en 8 heures 10 m. 1/2 et celui de Cologne à Bingen, en 5 heures 46 m. 1/2, malgré les eaux basses.

A bord du *John Cockerill*, se trouvaient MM. Memminger, représentant la maison de Liège, et Schultz, ingénieur, dont nous avons annoncé hier la présence à la résidence de Johannisberg.

Arrivé en vue du château de Johannisberg, le pavillon d'Autriche fut hissé au grand mât du bateau à vapeur qui, en même temps tira une salve de neuf coups de canon, à laquelle l'artillerie du château répondit aussitôt.

M. le prince et Mme. la princesse de Metternich, accompagnés de la grande duchesse Stéphanie de Bade et d'une nombreuse société se rendirent à bord, où ils reçurent le plus brillant accueil. Le steamer élégant et coquet fut visité jusque dans ses plus petits détails, par cette société toute aristocratique, qui exprima son admiration sur la légèreté du navire, l'agilité de ses machines, produisant un effet magnifique dans cette partie du fleuve qui semble former en cet endroit un vaste lac.

M. le prince de Metternich témoigna au représentant de sir John Cockerill, en termes les plus gracieux toute la satisfaction qu'il éprouvait, et combien il désirait qu'une prochaine occasion lui procurât le plaisir de revoir l'industriel belge au Johannisberg et de faire sa connaissance intime. Le prince retint près de lui M. Schultz, pendant que M. Memminger, prit le commandement du bateau pour le ramener à Cologne, où il devait recevoir le roi des Belges. Mais une estafette, expédiée du château de Laeken, a contremandé les dispositions prises pour le voyage de S. M. Léopold.

On assure que le voyage de S. M. en Allemagne, a été simplement ajourné. Une lettre de Cologne du 10, annonce que le roi des Belges, est attendu en cette ville le 17 au plus tard, où il s'embarquera à bord du bateau à vapeur *John Cockerill*, pour se rendre au château de Johannisberg.

On dit ici que le départ de S. M. est fixé à mardi et que les ordres sont donnés pour préparer les relais de Liège à la frontière de Prusse.

(Commerce Belge.)

Nous trouvons la nouvelle suivante dans le *Courier* anglais du 10 octobre :

« Nous sommes à même d'annoncer, dit le *Courier* que deux courriers ont quittés Bourges pour se rendre au quartier-général de Cabrera et du comte d'Espagne, afin de leur porter l'ordre formel de don Carlos de renvoyer leurs troupes, et de mettre un terme à toute entreprise ultérieure contre le gouvernement de la Reine Christine. Cette démarche décisive et finale, à ce qu'il faut espérer, n'a été résolue par don Carlos, qu'après qu'il eut acquis la conviction que le gouvernement français avait l'intention de le retenir captif à Bourges, aussi long-temps que ses partisans tiendraient la campagne dans la Péninsule. »

Nous ne croyons pas trop à l'exactitude de cette information. Elle semblerait toutefois confirmée par le *Temps*, du 11, qui nous arrive aujourd'hui de Paris.

disant pareil à celui de mille tonnerres roulant dans l'atmosphère. Vous n'avez jamais ouï cela, vous autres; pour ma part, c'était la première fois que j'ai senti à pareille fête, et le sang me sortait par tous les babords.

« J'ai vu me réjouir derrière le grand mât, je tamponnai mes oreilles avec mes doigts, et fermai les yeux, en tremblant comme une flamme agitée par la brise. Je ne fus pas long-temps dans cette position; un vigoureux coup de pied, appliqué sur ma poitrine, m'arracha à cette espèce d'anéantissement; je me retournai avec vivacité, croyant que c'était une balle qui m'avait atteint; mais je rencontrai deux yeux brillans qui m'attirèrent par les éclairs qu'ils lançaient; c'était le maître canonier qui était venu me débarrasser de mon fort.

« Que fais-tu là, maudit poisson d'eau douce, me dit-il d'une voix terrible?... file ton nœud!... Des gargousses!... allons, vite des gargousses!... »

Je jetai sur lui des regards hébétés par la terreur.

« Des gargousses douces, vilain congred!... des gargousses!... hurlait le maître canonier.

Et, comme je ne faisais aucun mouvement, il jeta le grappin sur mon babord de tribord, me fit pirouetter deux ou trois fois, et me traîna à la remorque jusqu'à l'entrée de la sainte-barbe; là, un second coup de pied me fit voler par-dessus l'escalier; je roulai aux pieds d'un de mes camarades, qui était sans doute descendu à terre moins lestement que moi, et j'entendis encore une fois la voix du redoutable maître canonier qui criait en jurant, d'une voix de tonnerre: Des gargousses, enfans!... des gargousses!... vite!... »

Après avoir passé la main sur ma carène et ma quille, endolories par cette chute, je me mis en devoir d'exécuter les ordres que j'avais reçus. Après quelques voyages de la sorte sur le pont, opérés sans accident, je m'enhardis un peu, et cependant les balles et les boulets sifflaient de temps en temps à mes oreilles. Allons!... que je me dis, adieu que pourrai!... tout le monde n'y reste pas, et j'espère bien que le requin ne m'avalerà pas encore aujourd'hui! Du courage, sacrébleu!...

Et les corps morts ou expirans s'empilaient sur le tillac comme des mâts de corvée. C'était des plaintes, des soupis arrachés par la douleur; c'était des sours, émissiens et des râlemens convulsifs. L'un avait une jambe, l'autre deux bras enportés; un troisième recueillait un reste de vie, pour se soulever un peu, et crier encore une fois: Vive la France! Vive l'Empereur!... puis s'éteignait. Ça vous saignait le cœur, mais bâh!... il fallait marcher tout de même.

Le capitaine Lucas, alerte comme une hirondelle, volait, le sabre à la main

de l'avant à l'arrière du vaisseau; on le voyait partout. Courage! enfans, criaient son porte-voix; c'est pour le coup que nous les tenons, ces chiens d'Anglais; ils commencent à caler... Canoniers, pointez vos pièces à couler bas!... feu de tribord!... Timonier, lof pour lof!... feu de babord!... sombré l'Anglais!... Vive l'Empereur!... Vive le capitaine Lucas!... vociféra l'équipage.

Aussitôt un gouffre s'ouvrit sous les pieds des ennemis; leur vaisseau tourbillonna deux ou trois fois, et il s'engloutit dans les abîmes; un large cercle indiqua la place où il avait disparu, et puis... plus rien!...

Cependant nos manœuvres étaient hachées, notre grand mât et notre artimon étaient percés à jour par plusieurs boulets, nos voiles étaient criblées, et nous avions perdu beaucoup de monde; ceux qui restaient étaient devenus noirs comme des nègres, par l'action de la poudre; nous étions harassés; c'est égal, il n'était pas question de se reposer.

La victoire semblait se déclarer pour nous; les Anglais commençaient à larguer les escoutes, pour donner plus de jeu à leurs voiles, afin de fuir avec plus de vitesse, lorsque nous remarquâmes que le vent que nous avions en poupe, avait changé tout-à-coup de direction et qu'il nous soufflait toute la fumée au visage. Nous fûmes obligés de carguer nos voiles, pour ne pas dériver.

Pour comble de malheur, treize vaisseaux de notre flotte gagnèrent le large, et s'éloignèrent à toutes voiles, en se dirigeant vers les côtes d'Espagne. A cette vue une pâleur subite couvrit le visage de notre commandant; ses lèvres blanchirent et tremblèrent; ses mains crispées se cramponnèrent à ses cheveux. Le lache!... murmura-t-il d'une voix étouffée... Oh! Dama-noir!... Dama-noir!... quel compte tu auras à rendre!... Il se remit un peu, puis embouchant son porte-voix, il s'écria: Matelots et soldats nous sommes trahis; mais la victoire n'est pas encore perdue... Debout au corps à l'amiral anglais!... à l'abordage!... enfans, à l'abordage!... Disposez les grappins!... Timonier, barre à tribord!...

Au même instant le vaisseau amiral, que nous reconnûmes facilement à sa grandeur et à la cornette qu'il portait à son grand mât, s'avança à notre rencontre, comme s'il avait prévu notre intention, et nous lâcha sa bordée, qui nous désepara de notre grand mât de hune; nous lui ripostâmes vivement, et la fusillade recommença avec la même activité qu'auparavant. J'étais alors aguerri, je n'avais plus peur; les boulets m'avaient jusqu'alors épargnés. Je volais avec sécurité d'un bout à l'autre du vaisseau; et je me trouvais partout où mes petits services pouvaient être de quelque utilité. Comme je passais à côté du capitaine, une balle atteignit mon chapeau, et le fit envoler à une demi-encabrière de moi; je le ramassai; il était percé

d'outre en outre. Oh! oh!... que je me dis, ça commence à chauffer; ça cun son tout, sans doute; un peu plus bas, et la boussole était avariée!... Mais, mille sabords!... vogue la galère!... Un boulet de vingt-quatre aux pattes, et puis, voilà!...

Cependant l'artillerie tenait toujours; unede nos pièces de babord ne pouvait plus rouler; car tous les canoniers avaient été tués ou blessés.

« Lajoie, me dit le capitaine, tu es un bon b...; je suis content de toi; mets-toi à cette pièce. »

« Oui, commandant. »

« Connais-tu ce grand maigre, qui toucoie là sur le pont de l'ennemi, qui a un bras de moins et un panache blanc à son chapeau? »

« Non, commandant. »

« C'est l'amiral Nelson. »

« Et sans en dire davantage il courut dans un autre endroit où sa présence était nécessaire. »

Ces quelques mots avaient éveillé mon ambition d'enfant; j'inspectai la pièce qui m'avait été confiée; elle était chargée, j'appelle à moi avec quelques mousses; je la pointai du mieux qu'il m'est possible, et j'y mets le feu!...

Affûté le panache blanc!... Vive l'Empereur!... M'éciairai-je de toute la force de mes pommons... Capitaine! capitaine! dans la cale l'Anglais.

Il avait vu aussi bien que moi, et il avait dit: Vive l'Empereur! et mort aux Anglais! retentit sur le tillac, dans les entre-ponts et ébranla le *Vengeur*.

Le capitaine Lucas me frappa sur l'épaule, et me dit: Lajoie, tu es un brave. Continue, mon garçon, j'aurai soin de toi.

« Merci, commandant. »

Un boulet passa alors entre mes jambes, et coupa le pied à un matelot qui était derrière moi.

« N'as pas peur!... repri le commandant; ça respecte les héros. »

« Peur!... ah! ben!... ouï!... plus maintenant. »

« A la bonne heure. »

Au même moment, un cri de douleur était parti du pont de l'Anglais; une consternation générale régnait à son bord; l'amiral expirait dans les bras de ses officiers. Cette circonstance ralentit un peu l'ardeur de nos ennemis; notre commandant profita habilement du désordre qui régnait parmi eux, et leur fit lâcher plusieurs bordées générales qui nettoyèrent en partie le tillac de leur vaisseau, et l'offensèrent dans ses œuvres vives.

« Voici, dit ce journal, ce qu'on rapportait hier sur don Carlos... »

« On vient de fonder à Bruxelles un journal satyrique, sous le titre de Pasquino... »

« Le premier devoir de tout écrivain consciencieux étant d'avouer ses actes... »

« Les évêques de Liège et de Namur sont en instance auprès du saint siège... »

« Une attaque de goutte retient encore M. de Falck en Hollande... »

« Le 3^e régiment de chasseurs à pied qui tient garnison à Liège... »

« La température est si douce à Marseille, que l'on voit des cerisiers... »

« Les rames ébranlées de l'énorme masse du Vengeur... »

« Bien, mes braves!... feu des deux bords! »

« Cette lutte atroce se prolonge encore plus d'une grande demi-heure... »

« Un armateur est, dit-on, chargé d'opérer sur notre place des achats de tissus... »

« Le 1^{er} régiment de chasseurs à pied est parti ce matin par le chemin de fer... »

« On lit dans une correspondance particulière d'Amsterdam... »

« Les commissaires n'ont pas encore pu s'accorder sur les points principaux... »

« L'annonce suivante se trouve dans un journal de Bruxelles... »

« M. le baron Frédéric D'Arbogast, professeur de géognosie et d'histoire universelle... »

« Il se rend chez celles qui le désirent à 10 fr. par heure... »

« On lit dans une correspondance particulière d'Amsterdam... »

« Les commissaires n'ont pas encore pu s'accorder sur les points principaux... »

« L'annonce suivante se trouve dans un journal de Bruxelles... »

« M. le baron Frédéric D'Arbogast, professeur de géognosie et d'histoire universelle... »

« Il se rend chez celles qui le désirent à 10 fr. par heure... »

« Le lieutenant-colonel d'infanterie Dutheillet de la Mothe... »

« Les journaux anglais annoncent le départ pour Paris d'un noble marquis... »

« Les orages se succèdent à Paris depuis trois jours avec une régularité... »

« M. Fontan, auteur de Jeanne la Folle, et de plusieurs autres pièces de théâtre... »

« La vendange se fait depuis quelques jours sur les côtes qui avoisinent Huy... »

« On écrit de Gand, le 11 octobre : On s'occupe beaucoup dans la ville du résultat de la conférence... »

« Un armateur est, dit-on, chargé d'opérer sur notre place des achats de tissus... »

« Le 1^{er} régiment de chasseurs à pied est parti ce matin par le chemin de fer... »

« On lit dans une correspondance particulière d'Amsterdam... »

« Les commissaires n'ont pas encore pu s'accorder sur les points principaux... »

« L'annonce suivante se trouve dans un journal de Bruxelles... »

« M. le baron Frédéric D'Arbogast, professeur de géognosie et d'histoire universelle... »

« Il se rend chez celles qui le désirent à 10 fr. par heure... »

« Le lieutenant-colonel d'infanterie Dutheillet de la Mothe... »

CONSEIL COMMUNAL. Séance du 11 octobre. — Absents : MM. Piercot, Fleussu, Delasse, Constant, Bellefroid, Lion, Cox, Mouton, Lhoest et Billy.

Voici l'analyse des communications : 1. Délibération de la fabrique de St-Pholien ayant pour objet de placer en rente un capital de 20,000 fr.

2. Dépêche de la députation provinciale par laquelle elle rappelle le règlement à adopter pour le bureau de bienfaisance.

3. Observation de la députation provinciale au sujet du plan de prolongement d'une rue vers celle de Saucy (quartier de l'Est.)

4. La société de Ste-Barbe demande que le conseil porte au budget de 1840 un crédit spécial de 2000 fr. pour le concours public à la carabine.

On rejette la suppression de la ruelle Madelin par 15 voix contre 3. On vote un crédit de 369 fr. 90 c. pour frais extraordinaires de police destinés à la répression de la divagation des chiens.

Voici les noms des citoyens auxquels des gratifications et des médailles seront accordées pour traits de courage et de dévouement. La remise en aura lieu lors de la distribution des prix aux élèves des Ecoles industrielles et préparatoires.

J.-F. Bouquet, 15 fr. — Rouma, Stanislas, médaille et 25 fr. — Lavallée, Dd., 15 fr. — Malet, 15 fr. — J. Malaxhe, médaille et 15 fr.

M. Hanquet fait, au nom des commissions du contentieux et de comptabilité, un rapport sur la réunion des administrations des hospices et du bureau de bienfaisance.

Ce rapport examine les deux questions suivantes : Les lois en vigueur s'opposent-elles à la réunion sous une seule administration des hospices et du bureau de bienfaisance? Cette réunion est-elle dans l'intérêt des deux institutions?

Sur la première question, les commissions se sont prononcées pour la négative. Sur la seconde, pour l'affirmative.

Le bureau de bienfaisance et de la commission des hospices consultés sur cette question, ont émis un avis contraire; la première de ces administrations a combattu la réunion et la seconde l'a appuyée.

L'économie totale serait, paraît-il, de 4,600 fr., et la réunion des deux commissions prendrait le titre de Conseil général d'administration des hospices et des secours à domicile.

Cet arrêté, s'il est adopté, sera soumis à l'approbation royale, conformément à ce qui a eu lieu à Bruxelles, où les deux administrations sont depuis long-temps réunies.

M. Delechy présente quelques considérations sur la question de légalité, auxquelles répond M. Forgeur, en faisant valoir que rien ne s'oppose dans la loi à ce qu'il y ait économie dans la gestion des biens des pauvres, en ne nommant qu'un receveur, un local, un secrétaire et plusieurs employés communs.

Par suite de ces dernières observations de M. Forgeur, l'arrêté proposé serait modifié en ce sens que chacune des commissions composée de cinq membres resterait séparée et ne se réunirait que pour ce qui concerne les employés et le local.

Le conseil décide à l'unanimité des membres présents le principe de la réunion des deux administrations, mais on renvoie à la commission du contentieux l'examen d'un projet de règlement dans le sens de cette réunion.

Un règlement pour le bureau de bienfaisance est adopté à l'unanimité.

VILLE DE LIÈGE. INSTRUCTION PUBLIQUE. — Le collège des bourgmestre et échevins, informe les intéressés que la place de directeur de l'école du soir, pour les filles, est vacante par suite de la nomination de M. Trillet à la 4^e française au collège.

THEATRE ROYAL DE LIÈGE. Aujourd'hui lundi, Relâche pour les représentations du BRASSEUR, dont la représentation est irrévocablement fixée au vendredi 18 courant.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE DU 12 OCTOBRE. Naissances : 4 garçons, 5 filles. Décès : 3 garçons, 1 fille, 1 homme, 1 femme, savoir : Etienne Gerard, âgé de 24 ans, charpentier, à Sourbrodt (Prusse), célibataire.

cas et Infernet (celui-ci venait aussi d'être hissé à bord), furent bientôt entourés de tout l'état-major, qui les complimentait de leur héroïque résistance, et le vice-amiral les assura qu'ils seraient traités avec tous les égards dus à leur valeur.

On nous débarqua à Plymouth, et les officiers eurent la ville pour prison. Je ne me séparai pas du capitaine Lucas, qui eut la bonté de s'intéresser à moi et de me prendre à son service.

Il était si triste et rêveur, malgré la liberté dont il jouissait et l'aimable compagnie qui faisait tous les frais possibles pour l'égayer; la malheureuse bataille de Trafalgar était toujours présente à sa mémoire, et quand il se croyait seul, il répétait souvent ces mots : Dumanoir, Dumanoir, quel compte tu auras à rendre!

Et sa tête retombait dans ses deux mains. Nous fûmes bientôt rendus à la liberté et à notre patrie. Je ne m'amuserai pas à vous dépeindre la joie dont nos cœurs furent animés, en touchant le sol sacré de la France, il n'y a pas de pinceaux pour ces tableaux-là.

L'empereur voulut voir les capitaines Infernet et Lucas; ce dernier désira que je l'accompagnasse à la cour, et ces braves officiers reçurent tous les deux le brevet d'officiers de la Légion d'Honneur, titre qu'ils avaient mérité à tant d'égards.

— Quel est cet enfant? dit l'empereur en me désignant du doigt. — Sire, répondit mon capitaine, c'est un brave de plus; c'est lui qui a tué l'amiral Nelson.

— Oh! oh! Et il, quoi... si jeune? — Oui, sire.

ANNONCES.

On demande un ELEVE en PHARMACIE chez LHOEST, pharmacien, rue St. Severin, à Liège.

DEPOT de CHARBON MAIGRE, 1re. qualité, de la houillère de Wandre, chez M. OLIVIER, près la Barrière à Herstal. On peut adresser les commandes à Liège, coin de la rue de la Régence, N. 1; chez M. Jos. GALOPIN, directeur de ladite houillère, ou chez MM. les commissionnaires.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

VERCKEN, FRÈRES.

demeurent présentement rue Vinave-d'Ile, entre le Passage-Lemonnier et les magasins de Mme. V. Ansiaux. Leur Magasin vient d'être réassorti en DRAPS, demi-draps et cairs de laine de toutes qualités et couleurs.

De toutes les nouveautés qui ont paru jusqu'à ce jour en étoffes pour pantalons d'hiver.

Duffels de Hollande, anglais et belge en toute nuance de 4 à 15 francs l'aune.

Un beau choix de gilets en poil de chèvre, soie, satin, velours et dessins riches pour bals et soirées.

Macintosh diverses nuances pour paletots de 10 à 20 francs l'aune.

Fanelles, blanche, rayée, écossaise et à flammes pour gilets, chemises et manteaux de fillettes.

Merinos et Napolitaines en différents dessins et nuances pour doublures de manteaux et paletots.

Imperméable en bleu, vert et brun.

Peluche pour cols, Toile imperméable pour manteaux de chasse, Etoffes façon Cachemire pour robes de chambre et Robes de Chambres confectionnées de 10 50 à 50 francs.

Les prix étant fixés de manière à ne redouter aucune concurrence, ils espèrent mériter la confiance du public.

Un Parisien étant attaché à leur établissement comme coupeur, ils se chargent de la confection de toute espèce d'habillements avec garantie.

PRIX FIXE.

VENTE

MEUBLES ET MARCHANDISES.

Le 15 OCTOBRE 1859 et jours suivants, à deux heures de relevée,

IL SERA PROCÉDÉ,

par le ministère du notaire GILKINET, en la maison située à Liège, rue de la Régence, N° 9,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

DES

MEUBLES QUI LA GARNISSENT,

tels que Tables, Chaises, Commodes, Garderobes, Secrétaire, Bois de lits, Literies et Linges,

AINSI QUE

DES MARCHANDISES DE MODES

qui s'y trouvent, consistant en Soieries, Rubans, Velours, Fleurs et Lingeries.

Le premier jour on vendra des meubles meublans, au nombre desquels se trouvent un très-beau meuble de salon consistant en deux canapés, chaises et fauteuils.

ARGENT COMPTANT.

ODONTINE

Composée par M. PELLETIER, membre de l'Académie royale de médecine, vice-président à l'école de pharmacie de Paris, inventeur du Sulfate de Quinine, Cénouveau dentifrice, solide, d'une odeur et d'une saveur agréables, joint à la propriété de blanchir les dents celle d'en conserver et durcir l'émail, ainsi que d'en prévenir et arrêter la carie.

L'ELIXIR

truit la fétidité de l'haleine et donne à la bouche une fraîcheur des plus agréables. Les personnes exposées à l'humidité, celles qui habitent les bords de la mer, les marins surtout, ne sauraient trop faire usage de ces dentifrices qui, en neutralisant l'action des vapeurs salines et muriatiques, s'opposent à la prompte altération des dents.

Depôts à la pharmacie de M^{me} JANNÉ-JANSSON, à LIÈGE.

ARRIVÉE DE M. MALLAN.

PLOMBAGE

DENTS CARIÉES,

AVEC LE MINÉRAL SUCCEDANUM.

PERTES DE DENTS, REMPLACÉES SANS LIGATURE NI FILS DE MÉTAL.

Monsieur JOHN MALLAN chirurgien dentiste, sous la raison sociale: Mallan et fils, n° 9, Halfmoon, Street, Piccadilly, à Londres, et à Bruxelles, 69, MONTAGNE DE LA COUR, à l'honneur d'annoncer à la noblesse et à la bourgeoisie de Bruxelles de Liège et des environs, qu'à l'occasion de sa seconde visite annuelle dans cette capitale, il aura l'avantage de soumettre à leur examen divers perfectionnements très-importants dans la structure et l'arrangement des DENTS MINÉRALES INCORRONDIBLES (son invention), ainsi que dans la méthode toute particulière qu'il a pour tamponner et remodeler les DENTS GATÉES avec son célèbre MINÉRAL SUCCEDANUM, qui dans quelques secondes se rendent en un émail perlé, sans que le patient éprouve la moindre douleur ou inconvénient. Le caractère particulier de cet ÉMAIL, ainsi que les dents minérales, est l'impossibilité de jamais pouvoir se corroder ou se décolorer, et lorsqu'elles sont fixées dans la bouche, soit isolément, soit par rangées, elles sont sous tous les rapports parallèles aux dents primitivement placées par la main de la nature.

La méthode de M. J. MALLAN est en outre spécialement dis-

ON DESIRE LOUER, à une ou deux dames qui voudraient y payer leur pension; un APPARTEMENT indépendant, dans une maison spacieuse, avec jardin. S'adresser au bureau de cette feuille.

L'ADMINISTRATION

BATEAUX A VAPEUR



préviend le public que DEMAIN MARDI le service entre Liège et Namur recommence: Heures de départ: de Liège (quai d'Avroy), à 7 heures du matin; de Namur à Liège à 8 h. du m.

VESICATOIRES-GAUTÈRES.

PAPIER D'ALBESPEYRES, seul approuvé par les membres de l'Académie de médecine pour pansersans douleur et obtenir une suppuration abondante et inodore. — Compresses spongieuses préférables au linge. Dépôts chez MM. DELCOUR-FROIDBISE, pharmacien, ried du Pont-d'Ile, à l'Etoile d'Or, n° 762; BITASSE, à Ruremonde; LOUYS, à Namur; H. K. SMIT, à Nieuwendyck, n. 54, à Amsterdam; seul dépôt pour la Hollande; RANWEZ, à Huy.

VENTE

D'UNE MAISON,

AVEC JARDIN,

AU FAUBOURG DE VIVEGNIS.

Le 21 OCTOBRE 1859, à trois de l'après-dînée, IL SERA PROCÉDÉ, en l'étude de M^e AUGUSTE AERTS, notaire, rue Hors-Château, N° 36,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES

d'une petite maison,

bâtie depuis peu d'années, avec Jardin légumier de 15 ares ou environ, sise à Liège, au faubourg de Vivegnis, tenant d'un côté à L. Brieteux, d'un 2^e à Micha, et de derrière à ce dernier et à Smits.

S'adresser pour plus de renseignements et voir les conditions de la vente, en l'étude du dit M^e AERTS.

A VENDRE OU A LOUER

LA BELLE ET VASTE

PAPETERIE

Située près du rivage de la Meuse à Maestricht, formant deux grands bâtiments en très-bon état, (avec quatre puits, qui donnent la meilleure eau pour la fabrication du papier blanc), leur étendue, leur solidité et leur situation sur les deux rives du Jaer, la forte chute d'eau et la jouissance de tout le cours de la rivière, qui ne gèle ni ne tarit jamais, rendent cette usine propre à d'autres grands établissements. elle est d'origine patrimoniale, libre de toute charge et hypothèque.

S'adresser au propriétaire, qui donnera les plus grandes facilités, ou en l'étude de M^e GILKINET, notaire à Liège.

LIBRAIRIE

P. J. COLLARDIN

RUE GRANDE-TOUR.

EN VENTE:

EXAMEN CRITIQUE DE LA GRAMMAIRE POPULAIRE, de M. Ch. MARTIN, par MM. BESCHERELLE, frères, in 18. Prix 10 centimes.

CHEMIN DE FER. — HEURES DE DÉPART.

Table with columns for destination (LIÈGE, BRUXELLES, ANVERS, etc.), departure times, and class information.

BOURSES.

PARIS, LE 12 OCTOBRE

Table of stock market prices for Paris, including various bonds and shares.

LONDRES, LE 10 OCTOBRE

Table of stock market prices for London.

AMSTERDAM, LE 11 OCTOBRE

Table of stock market prices for Amsterdam.

ANVERS, LE 12 OCTOBRE

Table of stock market prices for Antwerp.

BULLETIN DE BOURSE DU 12

La rente espagnole a été très-recherchée à la bourse de ce jour: ouvert à 27 7/8 et elle reste demandée après clôture, il s'est fait beaucoup de primes à toutes les échéances.

BRUXELLES, LE 12 OCTOBRE

Table of stock market prices for Brussels.

VIENNE, LE 2 OCTOBRE

Table of stock market prices for Vienna.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 12 OCTOBRE. La galiote belge Maria Antoinette, v. de Liverpool, ch. de sel. La galiote belge Louisa, v. de Liverpool, ch. de sel.

Imprimerie de J. B. Nossent, imp., rue du Pot-d'Or, n. 622 à Liège.